

chitecte, continuateur de l'œuvre, le projet primitif de la façade qui avait déjà reçu un commencement d'exécution.

On a voulu rivaliser évidemment le moyen âge, et sinon l'atteindre sous le rapport du colossal, du moins le surpasser par le fini du travail. Or, sur ce dernier point, le mérite artistique de l'église de Sainte-Clotilde a été apprécié de différentes manières, et si nous nous en tenons à l'autorité de certains critiques, nous verrons que cet édifice est au-dessous de la réputation que lui ont faite quelques amateurs enthousiastes du style ogival.

« Qu'on se figure, dit en résumé un juge sévère de cette œuvre, une de nos cathédrales dont on aurait raboté les murs, abattu les gargouilles, dénudé les clochetons, amaigri les moulures et l'on aura une juste idée de cet édifice si vanté et dont la dépense se compte par millions. »

Mais en supposant cette critique exagérée, et en admettant même que l'œuvre incriminée soit irréprochable, nous ne voyons pas ce que l'art en général a pu y gagner, si elle ne nous révèle, relativement aux édifices d'où elle dérive, aucune supériorité marquée, aucun procédé ingénieux pour construire avec plus de science et plus d'économie; si, en un mot, elle reste subordonnée aux mêmes moyens d'exécution. Telles sont en effet, les conditions dans lesquelles se présente, pour nous, l'église de Sainte-Clotilde.

Et d'ailleurs, on ne s'aperçoit pas que ce monument nous ait fait oublier un instant nos cathédrales de Chartres, de Reims et d'Amiens, car il ne peut leur disputer la palme, ni par la verve et la vigueur du style, ni par la magistrale conception du plan.

En définitive, on n'a abouti, après tant de travail et de sacrifices, qu'à élever un pastiche dont nous n'avions que faire, puisque nous possédions les monuments originaux,